

FLASH INFOS CPT

Le bulletin d'information de la communauté psychiatrique de territoire

CPT
Haut-Rhin

Décembre
2018
Numéro 6



RÉDACTION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ : étape avant la formalisation du Projet territorial en santé mentale (PTSM)

Sur la base du travail rendu par les cinq groupes de travail de la communauté psychiatrique de territoire (CPT) de février à juin 2018, la CPT s'est attelée à la rédaction du diagnostic partagé.

Pour rappel, les groupes de travail ont été amenés à se pencher sur les problématiques actuelles dans le parcours de la personne, les causes probables et

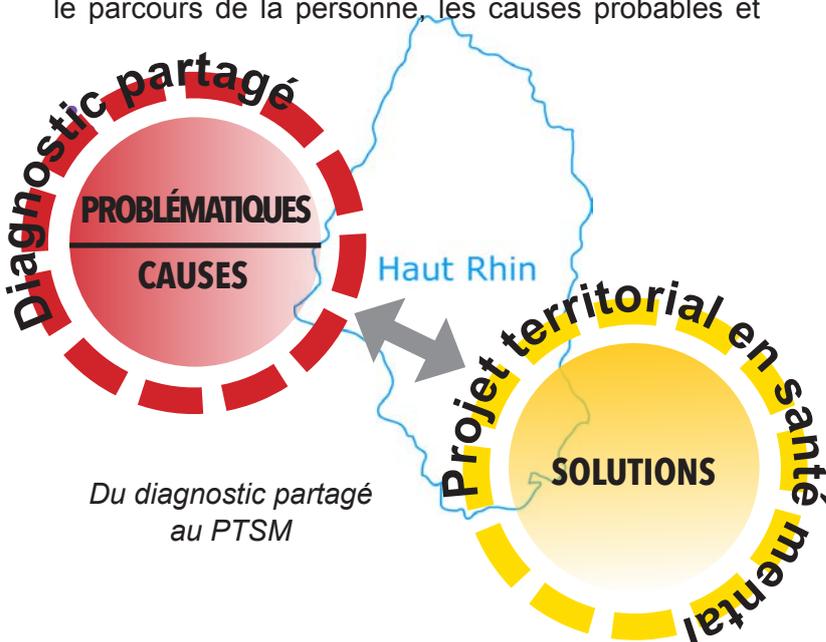
multiples de ces difficultés, et un dernier cycle de travail a consisté à faire émerger de potentielles résolutions de ces problématiques.

Le champ du diagnostic ne concerne ainsi que les deux premiers points abordés par les groupes, laissant volontairement l'aspect solutions au profit du futur projet territorial (PTSM).

Un dispositif collaboratif au sein du territoire

Le diagnostic partagé vise donc à faire l'état des lieux des obstacles rencontrés par une personne dans son parcours de vie et de soins en santé mentale. Pour satisfaire à l'exercice, il a été fait le choix de présenter le diagnostic en trois parties :

1 Une « carte d'identité » du territoire en matière de structures et services agissant dans le domaine très large de la santé mentale sur le Haut-Rhin. Le recensement concerne autant les structures sanitaires, médico-sociales et sociales que l'addictologie et l'exercice libéral en psychiatrie.



2 Des statistiques issues de données ARS afin d'obtenir une vision d'ensemble sur un certain nombre de sujets. Ces données sont variées, touchant à l'offre de soins libérale, sanitaire, médico-sociale, à l'articulation ville-hôpital, au recours aux soins somatiques, à la particularité des soins sans consentement ou encore au suicide.

Cela a également permis de réaliser une comparaison entre le département, la région Grand-Est et/ou le territoire national, lorsque cela était possible et pertinent.

3 L'explication détaillée du contenu du travail réalisé par les groupes représente la partie la plus importante du diagnostic, à savoir les dires d'experts. Le diagnostic a cherché à retranscrire le plus fidèlement possible les réflexions menées par les différents groupes et constituent ainsi le cœur du diagnostic.

Pour plus d'exhaustivité, a été annexé au diagnostic l'ensemble des travaux des groupes. Un rappel écrit des participants à ces groupes a également été ajouté en fin de document afin que le lecteur puisse percevoir la grande variété de structures y ayant participé (tant sanitaire, médico-sociale, sociale, médicale hospitalière et libérale, patients, familles, MDPH, CD, ASE...).

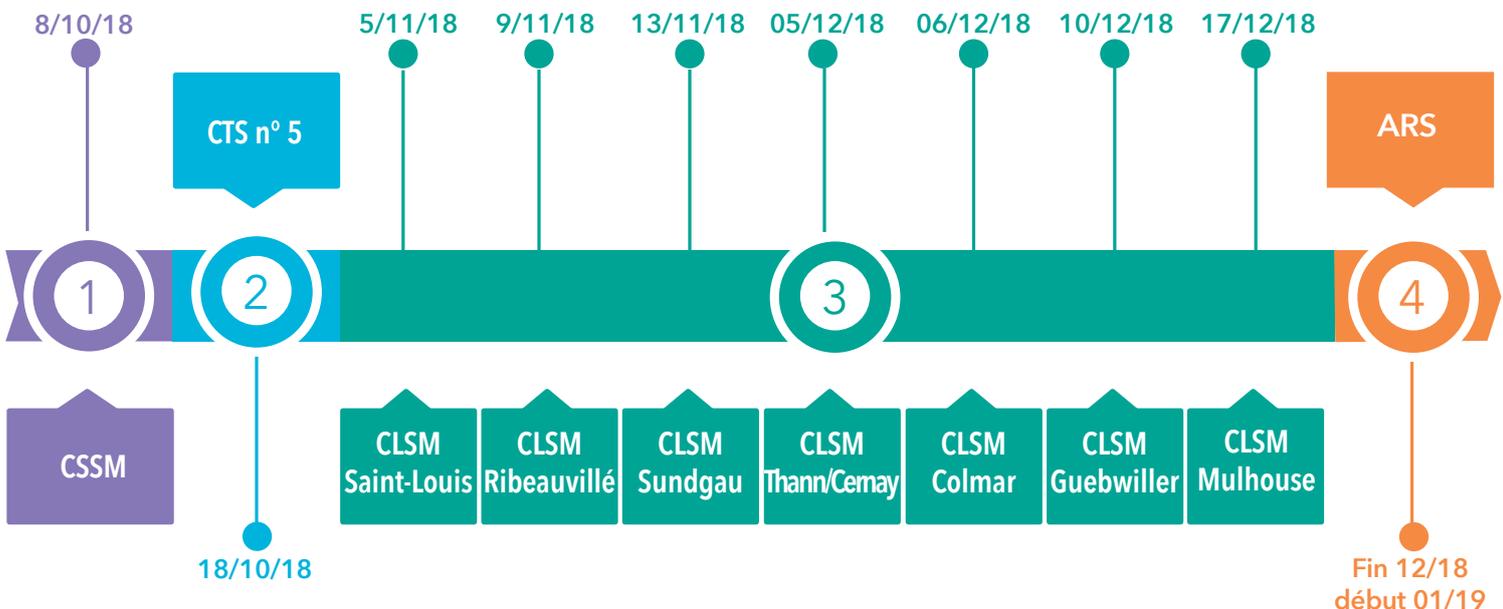
Vers la concrétisation du Projet territorial en santé mentale (PTSM)

Fin septembre, le diagnostic ainsi rédigé a été transmis à l'ARS pour une première lecture et depuis, comme le prévoit le décret relatif au projet territorial en santé mentale du 27 juillet 2017, le diagnostic est en cours de validation auprès de plusieurs instances.

D'une part, il s'agit de la sous-commission en santé mentale (CSSM) du conseil territorial en santé (CTS) n°5, qui lui-même a validé le document en assemblée plénière. Et d'autre part, il s'agit depuis novembre et jusqu'en décembre de rencontrer les sept CLSM du Haut-Rhin pour obtenir leurs avis.

Il est convenu qu'une fois cette étape de validation terminée, le diagnostic sera enrichi des remarques faites par le CTS et les CLSM pour être transmis officiellement à l'ARS afin qu'elle en valide le contenu.

Enfin, une présentation du diagnostic aux instances internes des membres de la CPT est envisagée dans un but de communication à grande échelle et de développement d'une culture partagée entre partenaires en santé mentale.



Étapes de validation du Projet territorial en santé mentale (PTSM)

Contact :
Mme Valentine de MEYRIGNAC
Tél : 03 89 78 70 20 ou 03 89 47 00 35
Mail : v.demeyrignac@ch-rouffach.fr

Rédaction par :
François Courtot, secrétaire général de la CPT
Valentine de Meyrignac, directrice adjointe en charge de la CPT
au CH de Rouffach